

---

Adresse de la société populaire de Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn) qui témoigne de la fête de la Raison dans son arrondissement, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn) qui témoigne de la fête de la Raison dans son arrondissement, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 515-516;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28686\\_t1\\_0515\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28686_t1_0515_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

ses volcans aient purifié l'horizon de la France et consumé tous les projets des scélérats et des contre-révolutionnaires. Le peuple qui sait, qui voit et qui sent que vous préparez son bonheur, sera toujours avec vous, votre cause est la sienne et il ne fera jamais qu'un avec ses fidèles et courageux mandataires.»

LANOIS (*présid.*), MOURER, SCHVESTER, LEMOING, BARRABINO MONTAIRE, BOURNIQUE, HEURIOT, BERTHOLLIN [et 36 signatures illisibles].

e

[*La Sté popul. de St-Paul-Cap-de-Joux, à la Conv.; 3 germ. II*] (1).

« Mandataires du souverain,

Dans un pays où le fanatisme religieux exerçait depuis tant de siècles sa funeste influence vous n'apprendrez point sans intérêt qu'il y ait des communes qui s'empressent d'en éteindre jusqu'aux moindres étincelles. Le chef-lieu de notre canton vient d'en donner un exemple qui ne reste pas sans fruit pour son arrondissement, il a célébré dans la [en blanc] décade de ventôse la fête de la Raison avec tout l'éclat et le succès qui pouvaient être susceptibles.

Sur l'invitation de la Société populaire et des officiers municipaux, les communes voisines s'y sont rendues en foule. Nous croyons en toute certitude pouvoir vous assurer que le plus grand nombre de citoyens, malgré les préjugés dont ils étaient prévenus y ont été frappés d'une très salutaire impression. Nous n'avons point à douter qu'ils ne soient disposés à nous imiter bientôt et à bannir entièrement de leur âme les erreurs de la superstition avec les prêtres qui l'entretiennent. Permettez-nous de vous faire part de la manière simple et républicaine dont nous avons célébré cet heureux jour en inaugurant le temple de la Raison avec les bustes de Marat et de Lepeletier.

Les citoyens soldats de la garde nationale, précédés de hautbois et de tambours se sont rendus à la maison du maire où se trouvaient l'agent national de la commune et celui du district de Lavour avec les autres officiers municipaux pour les escorter jusqu'à la maison commune. Le juge de paix, l'instituteur et les membres du conseil général les y attendaient pour se réunir à eux avec tous les citoyens et citoyennes de l'endroit; de là on s'est mis en marche sur deux rangs afin de parcourir avec ordre toute l'enceinte de nos diverses habitations.

Un chœur des plus jeunes filles, couronnées de fleurs, s'avançaient avec grâce, portant le drapeau tricolore marqué de cette inscription :

« Quand l'âge et la nature augmentent nos  
attraits ]

« L'amour pour la valeur en prépare les  
traits. » ]

Leurs compagnes plus avancées en âge les suivaient avec modestie en faisant retentir les airs de chants patriotiques. Leur drapeau embellit des plus brillantes couleurs nationales portait ces mots :

« A la liberté seule, abjurant l'esclavage,

« Nos cœurs comme nos voix adressent leur  
hommage. » ]

Après elles paraissaient les épouses et les mères marchant avec assurance sous le drapeau qui faisait flotter dans les airs ces caractères tracés :

« Nous saurons inspirer à nos tendres enfans,  
« L'amour de la vertu, la haine des tyrans. »

Sur leurs traces, de jeunes garçons, mis en lestes républicains, couraient joyeusement portant un élégant drapeau avec ces deux vers :

« Dès nos plus tendres ans livrés à la patrie,  
« Nous savons adorer cette mère chérie. »

Venaient ensuite nos guerriers nationaux, chantant d'un ton mâle et sur les hymnes patriotiques et montrant aux regards cette expression de leur valeur :

« Dans nos mains pour l'effroi des oppresseurs  
du monde, ]

« Tour à tour le fer brille ou le tonnerre  
gronde. » ]

Les pères des défenseurs de la patrie réunis à ceux que leur âge et leur vertu rendaient vénérables, suivaient avec une imposante gravité les citoyens soldats, cette inscription sur le drapeau :

« Nos fronts jadis ployés sous un sceptre cruel,  
« Libres et triomphants s'élèvent vers le ciel. »

La Société populaire, les agens nationaux et les divers officiers civils de la municipalité formaient un groupe uni sous le drapeau de la commune inscrit de cette manière :

« Des oracles des loix, fidèles interprètes,  
« A verser leurs trésors, nos voix sont toujours  
prêtes. » ]

Une foule de citoyens de tous sexes des lieux d'alentour couronnaient heureusement le cortège et mêlaient des chants d'allégresse à ceux de leurs compatriotes qui précédaient et guidaient leurs pas.

C'est dans cet ordre que l'on arriva au temple de la Raison sur le frontispice duquel on avait gravé sur la pierre cette strophe d'une hymne ajoutée au discours :

« O Raison tu parais dans ton éclat céleste  
« Comme l'astre du jour qui dore l'univers,  
« Tes rayons immortels de tout voile funeste  
« Font tomber le prestige en détruisant nos  
fers. » ]

Après qu'on se fut distribué avec l'arrangement convenable, des chants à la gloire de la Raison firent retentir son nouveau temple. Alors le président de la Société populaire, choisi pour orateur, prononça à l'éloge de cette fille immortelle des cieux, un discours moral. Il y combattit le fanatisme et en peignit avec force les effets horribles, ainsi que du règne odieux des prêtres. Dès qu'il eut cessé de parler les citoyens en chœur célébrèrent à leur tour la Raison par des accords flatteurs. Ce panégyrique harmonieux fut suivi d'un autre discours que l'agent national du district prononça en langage patois pour être mieux entendu des gens de la campagne et pour achever de leur dessiller les yeux sur les erreurs monstrueuses du fanatisme. Quand il eut achevé ses instructions lumineuses, l'instituteur fit avancer ses élèves en invitant les officiers municipaux à les interroger. On les fit répondre tour à tour sur les articles de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de même que sur les explications, qu'on en a

(1) C 303, pl. 1109, p. 4; B<sup>4</sup>, 13 flor. Dép. du Tarn.

reçues par demandes et réponses. Ils en parlèrent au gré de tous les spectateurs en y ajoutant l'hymne marseillaise et une prière républicaine.

Ce ne fut qu'alors qu'au son des hautbois l'on se retira du temple pour aller auprès du vestibule en dehors, où sur un socle de pierre, un obélisque majestueux d'élevait dans les airs; il portait représentées les images chéries de Marat et de Lepeletier; au-dessous on avait gravé ces vers à leur mémoire :

« La liberté céleste et les vertus sublimes,  
« Toujours guidant leurs cœurs, leurs discours,  
leurs écrits,  
« De monstres assassins ne les rendent victimes  
« Que pour les transformer en dieux de leur  
pays. »]

Des guirlandes de chêne et de fleurs couronnaient les portraits de ces grands hommes. Leurs louanges furent répétées à l'envi, à la face d'un ciel serein qui semblait sourire à leur apothéose, et qui vit enfin réunir tout le monde auprès de l'Arbre de la liberté, où des danses joyeuses et fraternelles confondirent tous les bras et terminèrent heureusement la plus utile et la plus charmante des journées.

Nous avons fixé l'arrangement à suivre dans la célébration des autres décades; dans la prochaine nous proclamerons les succès heureux du gouvernement révolutionnaire que vous avez si sagement établi. L'horrible conspiration dont vos lumières et votre fermeté viennent de dissoudre la trame, nous montrent avec la dernière évidence qu'il n'est point d'obstacles qui ne doivent céder à la puissance du peuple dont vous réglez les hautes destinées. Il ne peut vous donner de plus justes marques de reconnaissance qu'en vous invitant à ne point abandonner les rênes de la République française, qu'elle ne puisse jouir au comble de la gloire de la destruction de tous ses ennemis et des effets immortels de tous ses triomphes.»

J.P. PRIEUR (*présid.*), RICHARD (*secrét.*),  
BOURRET (*secrét.*).

## f

[*La Sté populaire d'Osse-et-Bayze, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Et nous aussi nous détestons les conspirateurs et les conspirations. Le fer de la loi en a tranché le fil, mais ne vous laissez pas de le suivre et de le briser jusqu'au bout, de peur qu'il ne se renoue. Les scélérats ! ils cherchaient à corrompre nos mœurs et notre langage parce qu'ils savaient bien que la République ne peut exister sans la vertu qui est son élément; mais peu satisfaits du succès de cette infernale manœuvre, ils voulaient porter leurs coups parricides sur les représentants du peuple; heureusement ce complot exécrable est découvert et puni, tandis que nous arrosons la terre de nos sueurs pour la forcer à produire des subsistances. Veillez sur nous, veillez sur vous même; la foudre est

dans vos mains pour écraser jusqu'au dernier, les ennemis de la liberté et de l'égalité. »

PALANE (*présid.*), DOURRIEU (*secrét.*),  
TARRIBLE (*secrét.*).

## g

[*La Sté popul. de Cucuron, à la Conv.; 23 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

La conduite ferme et réellement républicaine que vous venez de tenir dans les circonstances présentes où nous avons vu avec douleur le moment affligeant où notre sainte liberté allait être renversée par l'effet de la conspiration la plus noire, ourdie par les ennemis de notre République, et la sévérité qu'a montrée le Sénat français en faisant mouvoir le rasoir national qui a fait justice des conspirateurs, a été vivement applaudie par tous les vrais sans-culottes; nous nous empressons donc ici, représentants, de vous témoigner toute la satisfaction que nous éprouvons en apprenant que les Catalinas français ont subi le sort que la justice nationale leur réservait; continuez, Citoyens représentants vos sublimes travaux et purgez du sol d'une terre libre tous les satellites infâmes des tyrans coalisés qui veulent renverser notre sublime constitution; restez donc à votre poste, c'est à vous que nous avons confié les intérêts de la République et c'est de vous que le peuple français attend une liberté pure.

Cette petite commune a établi dans son sein une fabrique de salpêtre; elle en fournit 150 livres pesant par chaque décade.

Salut et fraternité. Vive la sainte Montagne, et mort à tous les traîtres. »

BRIAND (*présid.*), PEYRÉ (*secrét.*), OLLIVIER  
(*secrét.*), DELESTRAC (*secrét.*), SADE (*secrét.*).

## h

[*Le trib. du distr. de Bourges, à la Conv.; 4 flor. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Des traîtres conspiraient encore contre la liberté de leur pays; un nouvel attentat se tramait contre elle. Des scélérats tout en prêchant la République, voulaient ramener le règne exécrable de la tyrannie et nous donner de nouveaux fers; mais grâce au génie tutélaire qui veille sur la France régénérée, grâce à votre énergie, dignes représentants, vous avez déchiré le voile qui couvrait l'abîme où nous conduisait la plus noire perfidie. Le coup que nous préparaient ces lâches assassins a tourné contre eux-mêmes et leur tête est tombée sous le glaive de la loi. Périront ainsi tous les traîtres ! qu'ils tremblent ces infâmes conspirateurs... ! Dignes représentants, la France vous doit encore une fois son salut. Ah ! quels droits n'avez-vous pas à sa reconnaissance. »

BUCHET, DENGLÈVE, CHEDIN, HERPIN,  
DUMONTET.

(1) C 303, pl. 1109, p. 3; B<sup>4n</sup>, 13 flor. Lieux difficiles à identifier. L'original dit canton de Barran, mais introuvable dans l'Etat général de l'an II.

(1) C 303, pl. 1109, p. 8; B<sup>4n</sup>, 13 flor. et 15 flor. (2<sup>e</sup> suppl.).

(2) C 302, pl. 1095, p. 19. B<sup>4n</sup>, 13 flor.